

Table des matières

I.	Aspect historique	1
II.	Principaux points du régime des relations du travail dans l'industrie de la construction	2
	A) Adhésion syndicale obligatoire	2
	B) Conventions collectives sectorielles	3
	C) Exercice du droit de grève et de lock-out.	4
	D) La Commission de la construction du Québec	4
	E) Formation et qualification professionnelle de la main-d'œuvre	5
	F) Le placement syndical	6
	G) L'assujettissement à la loi	7
	H) La Commission des relations du travail	7
Chapitre I-	Définitions	9
Chapitre II-	Commission de la construction du Québec, Comité sur la formation professionnelle dans l'industrie de la construction et Comité sur les avantages sociaux de l'industrie de la construction.	51
Section I-	Commission	51
	§1 - Constitution et administration	51
	§1.1 - Comités du conseil d'administration	58
	§2 - Fonctions et pouvoirs	61
	§3 - Unité autonome de vérification	102
Section II-	Comité mixte (<i>Abrogée</i>).	105
Section III-	Comité sur la formation professionnelle dans l'industrie de la construction	105

Section III.1	Comité sur les avantages sociaux de l'industrie de la construction	111
Section IV	Autres comités	115
Chapitre III	Champ d'application et dispositions diverses	117
Section I	Champ d'application et exécution de travaux de construction	117
Section II	Commission des relations du travail.	169
Section III	Dispositions diverses	210
Chapitre IV	Associations représentatives	215
Chapitre V	Négociations	229
Chapitre VI	Entrée en vigueur et portée des conventions collectives.	243
Chapitre VI.1	Ententes particulières	257
Chapitre VII	Contenu des conventions collectives	259
Chapitre VII.1	Formation professionnelle	301
Chapitre VIII	Dispositions spéciales	307
1.-	Élection	307
2.-	Reconnaissance.	308
3.-	Fonctions et rémunération du délégué de chantier	308
4.-	Priorité d'emploi	309
5.-	Formation syndicale	309
6.-	Préavis de mise à pied	309
Chapitre VIII.1	Fonds	317
Section I	Fonds d'indemnisation	317
Section II	Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction	318
Chapitre IX	Liberté syndicale	321

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre IX.1	Référence de main-d'œuvre	335
Section I	Permis	335
Section II	Bureau des permis de service de référence de main-d'œuvre	336
Section III	Service de référence de main-d'œuvre de l'industrie de la construction	337
Chapitre X	Sécurité syndicale	341
Chapitre X.1	Appel en matière de placement (<i>Abrogé</i>)	343
Section I	Appel au Tribunal du travail (<i>Abrogée</i>)	343
Section II	Appel au commissaire au placement (<i>Abrogée</i>)	344
Chapitre XI	Procédure	347
Chapitre XII	Dispositions pénales	351
Chapitre XIII	Réglementation	383
Chapitre XIII.1	Communication de renseignements	393
Chapitre XIV	Dispositions finales	395
Bibliographie	401
Table de la jurisprudence	403
Index analytique	441